

Annexe 4 - Grille de notation des arbres d'intérêt écologique

Critères écologiques

Arbre mort sur pied

			Code
Individu mort sur pied (tronc, chandelle, volis)	110	de gros diamètre (Diam > 30 cm)	111
		de faible diamètre (Diam < 30 cm)	112
Complément : présence du squelette du houppier	120		120
Complément : présence de champignons lignicoles	130	Moins de 3 carpophores	131
		Plus de 3 carpophores	132
Complément : présence d'écorce	140	Ecorce présente sur plus de la moitié du tronc	141
		Ecorce présente sur moins de la moitié du tronc (déhiscence)	142

Arbre dépérissant

Individu dépérissant à maintenir pour laisser pourrir sur pied ("futur intéressant")	210		210
	220		220
Individu creux	230		230

Arbre vivant

Individu présentant une ou plusieurs branches mortes, cassées ou dépérissantes (longueur de branche supérieure à 1m)	310	Moins de 3 branches mortes de gros diamètre (Diam > 10 cm)	311
		Plus de 3 branches mortes de gros diamètre	312
		moins de 3 branches mortes de faible diamètre (Diam > 5 cm)	313
		Plus de 3 branches mortes de faible diamètre	314
Individu mal conformé	320	Individu fourchu ou jumelle présentant un début de pourriture	321
		Individu massif, bas branchu, sinueux, tortueux	322
Individu ayant une ou plusieurs cavités ou un trou de Pic (sur tronc, branches)	330	En hauteur	331
		Au pied (blessure, empatement)	332
		En dessus d'une branche sèche	333
		Série de trous de pic superposés	334
		En formation	335
Individu ayant une ou plusieurs fentes dans le tronc (fissures, décollements de l'écorce)	340	En hauteur, assez longue	341
		En hauteur, relativement courte	343
		Proche du sol, assez longue	345
		Proche du sol, relativement courte	347
		En formation	349
Individu présentant une ou plusieurs blessures mal cicatrisée	350	Sur le tronc	351
		Au pied	352
Individu à maintenir en fonction de sa position au sein du peuplement	360	Individu en lisière, en bordure d'un chemin, d'un cloisonnement	361
		Individu situé à proximité de bois mort au sol (rôle de couvert)	362
Maintien d'un arbre en fonction de l'essence	370	Individu à maintenir pour augmenter la diversité en espèce autochtone	371
		Individu à maintenir pour augmenter la part des feuillus	372
Autres critères	380	Individu de gros diamètre ou constituant un gros bois en devenir	381
		Individu à maintenir pour améliorer la structuration du peuplement	382
	390	Présence de lierre couvrant une partie du tronc (sur quelques mètres)	391
		Présence de lierre couvrant le tronc et/ou une partie des branches	392
		Présence de mousses et/ou lichen sur tout le tronc	393

Naturaliste
Chiroptères
Avifaune
Entomologie

4	3	4	4
2	2	2	2
1	1	1	1,5
0,5			1
1,5			2
1,5		2	2
1,5	1,5	1	1,5

4	3	3	4
4	2		4
3	4	4	4

2	2	2	1,5
3	3	3	1,5
2	1	1	1
3	2	1	1

3			1
3		2	

3	4	4	3
1	2	1	2

3	4	4	2
4	4	4	3

2	3	2	2
3	4		2,5

4	3		2,5
1	3		2

3	2		2
2	3		2

2	2		3
1	1		2

3	2	2	2
1			3

4		4	3
4	3	4	

4		4	
3		3	3

2		2	1
3		3	3
1		1	2

Légende - Notation

Importance du critère écologique

- : Indifférent
- 1 : faible
- 2 : moyenne
- 3 : forte
- 4 : indispensable

* : si cavité

